saint-pardouxsoutiers

> Conseil municipal. Le lundi 3 juin à 20 h 30 dans la salle polyvalente de Soutiers. Ordre du jour : aménagement de la Francette-Soutiers; acquisition d'un véhicule technique; modernisation des bureaux du service de la mairie; mise à disposition du presbytère à l'équipe paroissiale; tarif repas du restaurant scolaire pour la rentrée 2019-2020; tarif location sonorisation du foyer rural; révision des loyers communaux à Saint Pardoux; tickets jeune pass loisirs-culture; plan de financement subvention animation culturelle; optimisation des bases fiscales proposée par la communauté de communes Val de Gâtine; instruction des demandes d'urbanisme par la communauté de communes; régime indemnitaire nouvelle commune; informations et questions diverses.